

Courrier aux copropriétaires de l'Immeuble .....

Mesdames, Messieurs,

Vous avez accepté l'installation d'antennes relais de téléphonie mobile sur votre toit de votre immeuble.

Ce faisant vous ne saviez probablement pas à quel point vous acceptiez de collaborer à un désastre écologique et sanitaire. Vous allez bientôt regretter cette décision comme la plupart des riverains de sites déjà installés que vous avez probablement omis d'interroger.

Avant de signer, vous n'avez pas non plus cherché sur internet sans quoi vous auriez certainement entendu les nombreuses mises en gardes publiées.

Ce courrier vous arrive donc trop tard. Maintenant vous allez progressivement vous rendre compte de votre erreur et avec un peu de chance, vous finirez par rejoindre les associations qui informent et luttent pour la santé.

Les antennes ont commencé à émettre.

Voici ce qui va se passer.

Au début c'est les habitants des derniers étages qui tombent malades : ils dorment mal, se réveillent en sursaut au milieu de la nuit. La tête bourdonne, des sensations de vertige apparaissent. Le médecin consulté ne trouve rien et prescrit des choses inefficaces. Les malades n'osent pas parler de leurs symptômes. Ils ont peur de passer pour des dingos (Ca ne peut pas être les antennes !).

Puis les riverains se plaignent aussi. Il devient difficile de se concentrer. La mémoire fait défaut. Parfois il y a de vraies pertes de connaissance.

Plus tard, chez d'autres riverains, des maladies chroniques apparaissent ou s'aggravent. Les personnes psychologiquement fragiles décompensent.

Les cardiaques font plus de crises, les rhumatismes se réveillent. On vous découvre de l'hypertension artérielle. Vous prenez des médicaments.

Tous ces troubles ont un point commun : ils disparaissent ou s'améliorent lorsque les personnes résident et dorment ailleurs. Les troubles reprennent à proximité d'une source de rayonnement électromagnétique.

Ce courrier ne vous permettra pas à revenir en arrière mais il est destiné à aider votre prise de conscience du phénomène. Pour vous permettre de vous protéger et pour que nous puissions ensemble apporter une réponse citoyenne à cette violence qui nous est faite collectivement.

Une réunion d'information sera organisée très prochainement à . . . . . Nous essayerons d'être nombreux. C'est difficile car les personnes susceptibles de nous alerter préfèrent parfois fuir le danger et s'en vont chercher une habitation hors de portée des antennes. Et ça devient difficile vu que les antennes s'implantent partout. Alors je vous le conseille fortement, parler à vos voisins et renseignez-vous.

Vous trouverez de l'information, entre autre, sur les sites internet suivants :

<http://www.priartem.com> / <http://www.criirem.org> / <http://www.next-up.org>

22/03/2007

Dr Alexandre Rafalovitch, riverain exposé aux nuisances.